

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Les auteurs sont priés :

1. de faire parvenir une copie de leur texte par courrier électronique à l'adresse suivante : cinemas@hstart.umontreal.ca ;
2. d'inscrire sur la première page de leur texte le titre de l'article, leur nom, le nom de leur institution;
3. de fournir une notice biobibliographique (environ 75 mots) précisant leur statut professionnel et leurs principales publications ;
4. de soumettre un résumé de leur article (entre 250 et 300 mots), en vue d'une traduction en anglais ou en français ;
5. de présenter leur texte à double interligne, en Times 14 points, justifié à gauche et à droite, à l'exception des citations qui doivent être placées en retrait et des notes qui devront être présentées à simple interligne, numérotées consécutivement à la fin de l'article ;
6. de présenter les éléments bibliographiques et les références textuelles au fur et à mesure, dans le corps du texte, selon le modèle adopté par la revue ;
7. de limiter leur texte à un maximum de 20 pages (soit environ 7 000 mots sans les notes).

Pour obtenir une version détaillée du protocole de rédaction, vous pouvez le demander à l'adresse suivante : cinemas@hstart.umontreal.ca.

R e v u e C i N é M A S

C. P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada

T 514 343-6111 poste 3684 **F** 514 343-2393

cinemas@hstart.umontreal.ca www.revue-cinemas.umontreal.ca